



# L'@lternative garennoise

Numéro 12 - Novembre 2010

Parti Socialiste de La Garenne-Colombes

## PARKING SOUTERRAIN PLACE DE LA LIBERTÉ : LA JUSTICE EST SAISIE



**M**algré mes nombreuses interventions au sujet de l'emplacement proposé et sur le montage financier pour la construction du parking souterrain place de la Liberté, le Maire a décidé de ne rien modifier à son projet initial et a donc fait passer ce dossier en force.

Ce projet de construction illustre bien la méthode de conduite des affaires publiques de Philippe Juvin. Tout d'abord **aucune étude sérieuse** n'a été réalisée pour connaître le meilleur lieu d'implantation de ce parking, alors que d'autres hypothèses auraient pu envisagées, comme par exemple sous le terrain de l'Hôtel de Ville ou le Rond-Point du Souvenir Français (ex Place Jean Baillet). La moindre des choses aurait été d'avoir des éléments objectifs pour choisir le lieu de réalisation du premier parking public souterrain. Ce n'est pas parce que le programme municipal de Philippe Juvin avait indiqué ce lieu qu'il ne fallait pas réfléchir à la question de l'implantation.

Ensuite, **aucune concertation avec les habitants** n'a été menée. Tout a été fait dans le plus grand secret, et la seule réunion organisée par la majorité municipale a eu lieu après la décision définitive des membres de la majorité UMP du Conseil municipal ! Sur un tel projet qui touche à la vie quotidienne de centaines de riverains, la moindre des choses aurait été de mener une concertation large, transparente et objective. **En un mot associer les habitants à la prise de décision.**

## FAC PASQUA : L'UMP 92 GASPILLE L'ARGENT PUBLIC

**L**a Cour régionale des comptes vient de publier un **rapport accablant concernant le gaspillage de l'argent des contribuables**. En effet elle relève une gestion calamiteuse du pôle universitaire privé Léonard De Vinci, familièrement appelé « fac Pasqua ».

Les anciens présidents du conseil général des Hauts de Seine, **Charles Pasqua puis Nicolas Sarkozy, ont ouvert la boîte de Pandore pour dilapider l'argent public en accordant plus d'un demi milliard d'euros** au pôle universitaire.

Le rapport met en exergue un certain nombre d'absurdités, comme le **salai-**re des 2 directeurs recrutés pour **165 000 €** chacun par an, assortis d'une

prime déterminée de manière discrétionnaire par le conseil d'administration pour le premier, et de 110 000 € pour le second. De même, les dix salaires d'enseignants les plus élevés étaient de **96 612 €**, tandis que côté administratifs, ceux-ci se montaient à 95 918 € (respectivement 82 639 € et 100 708 € en 2008).

Le pôle universitaire a vécu bien au-dessus de ses moyens, avec un **coût de 11 434 € par étudiant**. Rappelons que cet établissement n'a pas à sa charge la totalité des dépenses de la structure, les dépenses d'investissement étant payées par le Conseil Général.

**Une fois encore, l'UMP 92 nous montre le mauvais exemple, avec**

A l'origine du projet, Philippe Juvin avait annoncé que le parking ne coûterait rien aux contribuables garennois. La dépense devait être entièrement supportée par la société qui allait construire le parking et le gérer. Aujourd'hui la situation est totalement différente. **La Ville s'est engagée à payer 4,3 millions d'euros** pour construire le parking soit **50 %** du coût de la construction et à financer chaque année les frais d'exploitation. Cette subvention forfaitaire d'exploitation va s'élever à **12 millions d'euros** durant la durée du contrat.

Enfin, **une seule société a répondu** à la délégation de service public lancée par la Ville. Comment peut-on croire un seul instant que, si le dossier préparé était sérieux, les différentes sociétés bien connues de ce secteur d'activité n'auraient-elles pas répondu ?

Nous voyons bien que financièrement la construction du parking souterrain place de la Liberté aura des conséquences sur le budget de la ville, mais également sur le stationnement payant. En effet, **736 places de stationnement aérien vont devenir payantes** dans les rues du centre ville. C'est un autre moyen trouvé par Philippe Juvin pour faire payer les Garennois.

C'est pour toutes ces raisons qu'**une requête a été introduite auprès du tribunal** pour faire annuler le contrat avec la société Spie Autocité. Ceci permettra de défendre les intérêts des Garennois.

**Christophe MACÉ, conseiller municipal**

en parallèle une politique d'austérité en matière de solidarité, de jeunesse, de culture... Ceci **avec la complicité de Philippe Juvin**, qui a toujours voté les subventions, et **d'Isabelle Caullery** qui soutient désormais cette politique. Or, vu le manque d'intérêt de cette dernière pour les débats en séance, est-elle réellement au courant de ces questions ? On ne peut malheureusement qu'en douter alors même qu'elle est censée défendre les Garennois !



**Nordine RANJI**  
Secrétaire de section

# Transports : Arc Express

## Entretien avec Martine GOURIET

### Conseillère générale des Hauts-de-Seine



Quelles différences faites-vous entre les deux projets de transport en commun ARC EXPRESS et GRAND HUIT ?

Les deux projets sont différents dans leur philosophie même. Arc Express est un projet avec de très nombreuses stations prévues tout le long du trajet autour de Paris (50 stations), destiné à interconnecter le nouveau métro automatique avec l'ensemble des lignes de métro ou de train existantes ou à venir. L'objectif est d'assurer les déplacements au quotidien des franciliens de toutes les zones puisque de cette manière les habitants venus de banlieue plus lointaines pourront par le jeu des interconnexions relier très facilement toutes les destinations et que les habitants des banlieues proches auront tous une station à très grande proximité. Tout au contraire, le projet de Grand huit n'est pas prévu pour s'interconnecter avec toutes les lignes existantes et de ce fait prévoit en priorité le fait de relier les grandes zones économiques entre elles de manière à favoriser le développement économique de ces zones.

De plus, comme le grand huit prévoit de desservir une zone beaucoup plus grande, il est de facto beaucoup plus cher qu'Arc express (7 milliards versus 21 milliards selon les estimations). Le dossier Arc Express est d'ores et déjà financé et laisse la place pour le plan de mobilisation de la région pour les transports au quotidien (prolongement des lignes de métro actuelles, désaturation de la ligne 13, plan de rénovation et d'amélioration pour le RER).

En quoi ce tracé vous paraît-il répondre mieux aux attentes des habitants du 92 pour l'amélioration des transports en commun ?

Le tracé Arc Express permet de relier entre elles et autour de Paris toutes les lignes de métro, les lignes de train et les lignes de tramway. Ce tracé permettra beaucoup plus facilement qu'actuellement de faire des trajets banlieue-banlieue avec une distance entre stations de 1,5 kms. Dans le projet de grand huit, la distance entre stations est prévue à 5 kms, il sera donc beaucoup moins facile pour les habitants des Hauts de Seine de rejoindre une des stations.

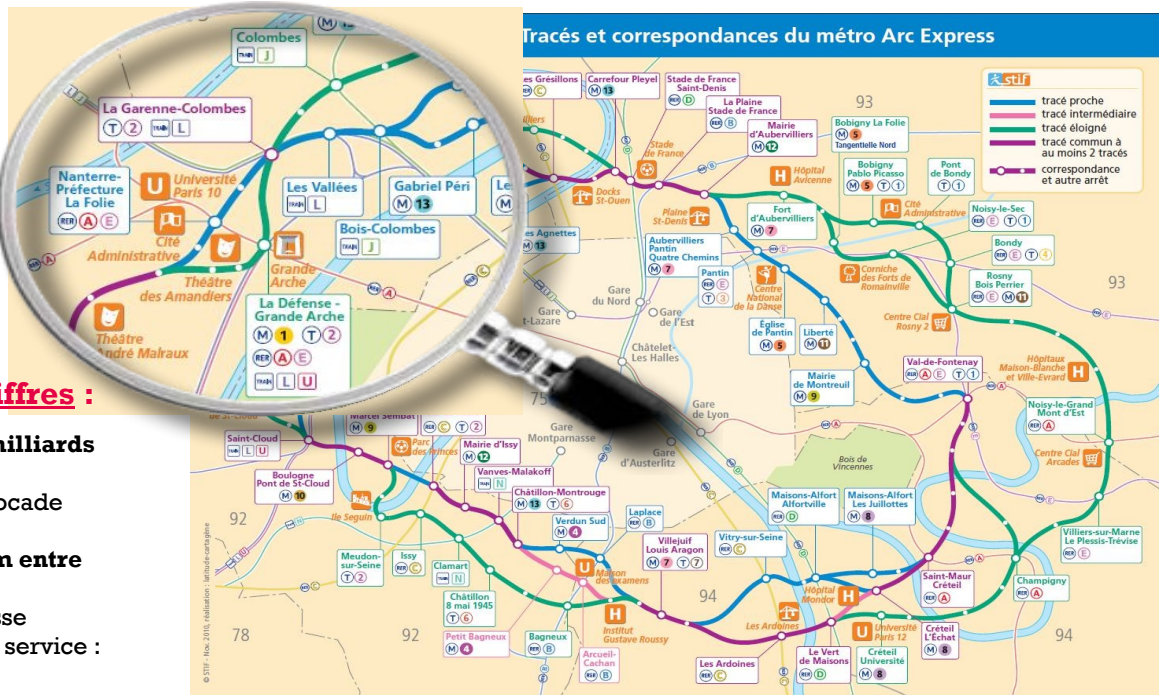
Pourquoi vous semble-t-il important de participer à la consultation lancée dans le cadre du débat public ?

À l'issue de cette consultation, un avis sera émis par la commission nationale du débat public. Il est important que les franciliens, qui ont voté en mars dernier très majoritairement pour Jean Paul Huchon et son projet de transports, ne se fassent pas voler leur vote par un projet de grand Paris construit en ne tenant pas compte des avis des collectivités locales et de la région. Si tous nos avis s'expriment fortement, il sera peut être possible de faire converger le tracé du grand Paris avec le tracé d'Arc Express et ainsi de revenir en arrière sur le projet pharaonique et contesté de Christian Blanc, l'ex secrétaire d'Etat au grand Paris.

## LA GARENNE-COLOMBES DIRECTEMENT CONCERNÉE

### PAR LE TRACÉ D'ARC EXPRESS

Arc Express, un métro automatique de rocade autour de Paris et s'inscrit dans le cadre du plan de mobilisation pour les transports adopté par le Conseil régional d'Ile-de-France. Grâce aux correspondances proposées avec les lignes de transport en commun existantes ou en projet (tramways, prolongements de lignes de métro), **Arc Express favorise les liaisons de banlieue à banlieue** et améliore la desserte en transports collectifs de tous les Franciliens.



#### Quelques chiffres :

- coût : environ 6 milliards d'euros
- 60 Kms pour la rocade
- 40 stations
- de 1 Km à 1,5 Km entre chaque station
- 40 Km/h de vitesse
- début de mise en service : 2017

**RÉUNION TERRITORIALE AUTOUR DU PROJET ARC EXPRESS**  
**Le lundi 13 décembre à 20 heures**  
**à l'UGC Ciné Cité de la Défense**

Toutes les informations sont consultables sur [www.debatpublic-arcexpress.org](http://www.debatpublic-arcexpress.org)